

Réf: Dossier N° 124492

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN ORIENTAL TOBACCO »

Siège social Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE, Lot 4,
Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN ORIENTAL TOBACCO »

Objet : - Import export, transformation

de tabac de shisha

- Transformation de shisha

molasses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la

vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes

auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou

partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de

tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans

toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute

opérations financières,

commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension

ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE, Lot 4, Ilot 45

Dirigeant(s) : M BOURGI MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04041 du 19/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32189/GTCA/RC/2022 du 19/07/2022

